

Objet : Politique Qualité – Santé Sécurité au Travail - Environnement

Riom, le 20 Février 2020

L'eau est reconnue comme patrimoine commun de l'humanité. L'eau ne doit ainsi pas être perçue comme un potentiel financier ou un enjeu de pouvoir, mais doit être un moyen de partage et de « vivre ensemble » en intégrant la responsabilité de la préserver pour les générations futures.

La SEMERAP s'inscrit aujourd'hui pleinement dans ces valeurs, en mutualisant outils et compétences, de manière à assurer de façon éthique, juste et équitable la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement, au plus proche des enjeux et exigences de chaque territoire.

Elle s'est organisée en conséquence afin de délivrer un service de proximité réactif, sur mesure, adapté aux souhaits de chacune des collectivités contractantes qui sont aussi ses actionnaires, assuré au juste prix correspondant à la réalité du service, et ce dans une démarche de complète transparence.

Le plan stratégique 2017-2021, socle de la transformation de la SEMERAP, a défini 4 priorités, chacune composée d'orientations qui leur sont propres :

- Priorité 1 : Achever la transformation de la SEMERAP en SPL ;
- Priorité 2 : Consolider et professionnaliser les fonctions stratégiques ;
- Priorité 3 : Mettre au cœur de l'activité excellence et amélioration permanente ;
- Priorité 4 : Apporter notre savoir-faire sur de nouveaux territoires.

Dans ce cadre, la SEMERAP a basé son système de pilotage sur les principes de management par les processus et d'amélioration continue qui sont les fondements du référentiel Qualité ISO 9001 v.2015 pour lequel la SEMERAP est certifiée depuis décembre 2018.

Pour les années 2020-2021, la SEMERAP entend exercer son activité en respectant les engagements suivants :

- Consolider le pilotage de l'entreprise par les processus en développant une animation plus dynamique, régulière et collaborative de ceux-ci ;

- Remettre à jour la documentation qualité rattachée à chaque processus, ainsi que l'identification et l'évaluation des risques de ne pas satisfaire aux exigences de nos clients ou autres parties intéressées ;
- Définir et mettre en œuvre au sein de chaque processus au moins un indicateur de performance objectif, se rapportant à l'une des orientations du plan stratégique 2017-2021 de la SEMERAP et/ou de ses valeurs et engagements.

En parallèle, la SEMERAP a pris la décision de mettre en place un Système de Management Intégré, ajoutant aux principes de la Qualité (ISO 9001 v.2015) ceux liés à la prise en compte de la Santé Sécurité au Travail (ISO 45001 v.2018) et de la protection de l'Environnement (ISO 14001 v.2015), avec pour objectif de faire reconnaître le travail accompli dans ce sens en sollicitant une certification globale sur ces 3 référentiels à l'horizon de fin 2021.

À cet effet, la SEMERAP s'engage à :

- Effectuer une veille et une analyse de conformité aux exigences réglementaires en matière de Santé Sécurité au Travail et d'Environnement ;
- Identifier, évaluer et supprimer les risques inhérents à la Santé et Sécurité au Travail, ainsi que les impacts de nos activités sur l'Environnement, ou à défaut en réduire leurs effets à des niveaux aussi bas que raisonnablement possible :
 - En accordant des moyens en formation et en fournissant des équipements de protections collective et individuelle, ou autres matériels, à la hauteur des enjeux et des risques encourus : travail en milieux confinés, chute de grande hauteur, exposition à des produits dangereux, travail dans les fouilles, travail isolé, TMS, ... ;
 - En optimisant les prélèvements sur la ressource en eau au plus près des besoins de consommation, en réduisant l'usage des énergies fossiles dans toutes nos activités et en maîtrisant par ailleurs les consommations d'électricité, en améliorant la qualité des rejets dans le milieu naturel, en valorisant nos déchets, ... ;
- Mettre en place une Culture SSE où chacun à son niveau est responsable tant en matière de prévention des risques d'accidents, d'atteinte à la santé, de promotion du bien-être au travail, que de réduction des impacts environnementaux ;
- Consulter et faire participer le personnel sur les sujets relatifs à la Santé Sécurité au Travail.

Les actions et initiatives apportant une contribution significative à l'amélioration continue dans chacune des thématiques Qualité, Santé Sécurité au Travail, et Environnement seront prises en compte dans les critères d'appréciation de la performance collective, au sein de chaque processus, et individuelle.

Le Directeur Général,



Olivier JAUTZY